



# Projet Maison communautaire

Janvier 2021

Ce document est une synthèse des travaux réalisés dans le cadre du développement du projet Maison communautaire dans le quartier Saint-Michel. Dans les pages qui suivent, vous trouverez les documents suivants :

- le projet et l'historique de la démarche ;
- le plan d'affaires du projet ;
- le rapport préliminaire de l'étude réalisée sur le nouveau site et les annexes

## Présentation du projet Maison communautaire à Saint-Michel

Le projet Maison communautaire est un projet immobilier innovant et structurant qui rassemblera sous le même toit sept organismes communautaires du quartier Saint-Michel, le CPE Au Galop, une cuisine collective et une salle multifonctionnelle. Le plan initial était de reconverter l'ancienne piscine du parc George-Vernot en un lieu communautaire. Cependant, l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (VSMPE) nous a orienté vers un nouveau site puisqu'une fois le bâtiment actuel démoli, afin de maintenir une vocation d'espace vert pour le parc George-Vernot. Dès lors, l'arrondissement a identifié et suggéré la mise à disposition du terrain du jardin communautaire *Le Michelois*, situé au 8615 du boulevard Saint-Michel, pour accueillir la future Maison communautaire. Le projet a été réajusté en fonction de ce nouveau site.

- Locaux abordables pour les organismes
- Optimisation de l'offre de service aux citoyen.ne.s
- Mutualisation des ressources

BESOINS



OPPORTUNITÉ



FUTURS LOCATAIRES



INFRASTRUCTURES COMMUNES

- Cuisine collective commerciale
- Salle multifonctionnelle



Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) = Porteur du projet

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (VSMPE) = Accompagnateur de VSMS auprès de la Ville centre

## HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) travaille sur le projet de Maison communautaire depuis trois ans.

Les premières étapes de la démarche prennent forme à travers la création d'un comité Maison communautaire avec une mise à profit de plusieurs expertises qui encadre le développement du projet. Le processus de partenariat avec les futurs locataires de la Maison a débouché sur l'engagement confirmé de sept organismes communautaires (Carrefour Populaire de Saint-Michel, Femmes-Relais, Forum jeunesse de Saint-Michel, Joujouthèque St-Michel, Le Phare de l'espoir, Rendez-vous 50+, Le temps d'une pause) et du CPE Au Galop à occuper les locaux.

Le recrutement d'une chargée de projet dont le poste est financé par Centraide à travers le Projet impact collectif (PIC) et le partenariat avec la firme *Les Architectes FABG* sont également des leviers importants dans le développement du projet. Des documents techniques et des visuels (plan d'affaires, scénarios budgétaires, modélisation de la Maison, animation 3D, rapports d'activités et de suivi) ont été élaborés pour mettre en évidence la faisabilité et les retombées socioéconomiques et environnementales du projet.

Un OBNL a été enregistré en mai 2019 sous le nom de *Saint-Michel, quartier de l'innovation sociale* dont un des objectifs est de gérer la future maison communautaire.

En ce qui concerne la promotion du projet Maison communautaire, des kiosques d'information et de sensibilisation ont été tenus auprès des citoyen.ne.s pour une meilleure appropriation de ce projet.

La représentation politique est réalisée auprès des élu.e.s provinciaux et fédéraux. Au niveau de la municipalité, des rencontres sur le projet Maison communautaire se poursuivent avec les services de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (VSMPE) et ceux de la Ville de Montréal. Bien que le projet change de site de construction, il garde toute sa pertinence et sa vocation. Une lettre d'intention de l'arrondissement VSMPE a été reçue par VSMS pour la mise à disposition du nouveau terrain, situé sur le boulevard Saint-Michel (non loin du parc George-Vernot), pour la construction de la Maison.

En plus de cette démarche administrative, une démarche politique est réalisée. En effet, des rencontres individuelles sont tenues avec des élu.e.s et des questions sont régulièrement posées au conseil d'arrondissement quant à son appui au projet Maison communautaire en vue d'adopter une résolution. Ainsi, dans une perspective d'inscrire le projet Maison communautaire dans un programme triennal d'immobilisations (PTI) ou dans d'autres programmes de financement public, l'arrondissement VSMPE accompagne VSMS auprès de la Ville de Montréal. Ces démarches se font en parallèle à celles liées à la prospection de partenaires financiers privés et de la philanthropie.

D'ailleurs, la recherche de partenaires a débouché sur le soutien du Chantier de l'économie sociale dans le développement du projet Maison communautaire.

## Ligne de temps

